



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 16.07.2021

Numéro de publication: HR02-1005251822

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Société Immobilière Boulevard Georges-Favon No 22 SA, Genève, nouveau Société Immobilière Boulevard Georges-Favon No 22-24 SA

Société Immobilière Boulevard Georges-Favon No 22-24 SA
c/o m3 REAL ESTATE SA
place de Cornavin 3
1201 Genève

Jusqu'ici

Société Immobilière Boulevard Georges-Favon No 22 SA

Société Immobilière Boulevard Georges-Favon No 22 SA, à Genève, CHE-102.539.983 (FOSC du 28.08.2019, p. 0/1004704676). Le 01.05.2021, les actions au porteur ont été converties de par la loi en actions nominatives; par décision de l'assemblée générale du 29.06.2021, les statuts de la société ont été adaptés à la conversion. Capital-actions: CHF 60'000, libéré à concurrence de CHF 60'000, divisé en 60 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Fusion: reprise des actifs et passifs de Société Immobilière Boulevard Georges-Favon No 24 SA, à Genève (CHE-102.539.919), selon contrat de fusion du 29.06.2021 et bilan au 31.12.2020, présentant des actifs de CHF 487'253.83, des passifs envers les tiers de CHF 190'673.05, soit un actif net de CHF 296'580.78. La totalité du capital-actions des deux sociétés étant détenue par les mêmes actionnaires, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Nouvelle raison sociale: Société Immobilière Boulevard Georges-Favon No 22-24 SA. Nouveau but: en Suisse et à l'étranger, l'achat, la vente et l'exploitation d'immeubles dans le canton de Genève; la société pourra effectuer soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE), en Suisse et à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement au but principal; elle peut également créer des succursales et des filiales, en Suisse et à l'étranger; la société pourra également accorder des prêts à ses actionnaires et/ou se solidariser, cautionner ou se porter-fort des prêts consentis par des tiers à ses actionnaires. Communication aux actionnaires: écrite (courrier recommandé, fax, email ou autre moyen de communication électronique ou au besoin Feuille Officielle Suisse du Commerce). Nouveaux statuts du 29.06.2021.

Registre journalier no 17021 du 13.07.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 165, Date: 28.08.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève